

Intégration des immigrés marocains en Espagne Problèmes et perspectives

Amina El Messaoudi

WOCMES Barcelona 20 juillet 2010

Introduction

De tous les temps, le monde a connu des mouvements de populations et les motifs ont toujours été essentiellement économiques ou politiques.

Il est vrai que même si le phénomène migratoire n'a pas la même trajectoire historique dans les différents pays européens, les migrations signifient toujours l'espoir d'un **échange positif** avec la société d'accueil dans laquelle ils trouveront leur place, la reconnaissance de l'enrichissement qu'ils apportent et le respect pour leurs valeurs. C'est pourquoi **l'intégration sociale** repose surtout sur l'existence de liens affectifs, non rationnels, qui relient les individus, étrangers et nationaux, entre eux et avec la société dans son ensemble.

La migration internationale, concerne aujourd'hui, selon les statistiques des Nations Unies, quelque 200 millions de personnes dans le monde. Ce phénomène est appelé, sous l'effet conjoint de la mondialisation et des transitions démographiques notamment, à devenir l'une des principales composantes de la dynamique démographique, économique et géostratégique de l'avenir.

De part son impact sur le **développement**, aussi bien des pays d'origine que de destination, et de son rôle dans les processus de mutation sociale, économique et politique que connaissent quasiment tous les pays du monde, elle jouit d'un intérêt croissant de la part de la communauté internationale.

En témoignent les nombreuses conférences internationales qui lui ont été consacrées. Rappelons, en particulier, les dernières en date, le

« Dialogue de Haut Niveau sur les Migrations et le développement », organisé par l'Assemblée générale des Nations Unies au mois de septembre 2006 et le premier « Forum mondial sur la migration et le développement » tenu, au mois de juillet de l'année 2007, en Belgique, autour de la problématique de la gestion des flux des travailleurs migrants.

Au Maroc, dernièrement, deux conférences internationales ont été consacrées à cette question, la conférence euro-africaine organisée en juillet 2006 à Rabat autour du thème « Migration et développement » et le « Forum international des compétences marocaines à l'étranger » organisé en juin 2007 à Casa.

Le Maroc compte donc, parmi les pays les plus concernés par les problématiques de la migration internationale. L'intérêt soutenu qu'il lui accorde ne procède pas uniquement du nombre élevé de ses citoyens qui vivent à l'étranger et qui porte sur **plus de 10%** de sa population ni encore de l'importance des transferts de fonds de l'émigration dans son économie, mais également des **perspectives** de l'évolution de ce phénomène et de ses retombées, aussi bien économiques que sociétales, sur la communauté nationale en termes de potentiel de développement et de cohésion socio-culturelle.

Sur l'ensemble des ressortissants marocains installés à l'étranger en 2005, près de 32,6% se trouvent en France, ce qui représente 37,9% de ceux qui vivent en Europe. L'**Espagne** et la Belgique viennent respectivement en deuxième et troisième position avec **18,4%** et 12,9% des ressortissants marocains en Europe suivies par l'Italie (12,6%), les Pays-Bas (11,8%) et l'Allemagne (4%) Les autres pays d'Europe abritent des proportions relativement négligeables¹.

Dans le débat international sur les liens entre migration et développement, le Maroc présente au moins deux caractéristiques intéressantes :

La **première** tient au fait que le pays a su créer et organiser au cours des dernières années un **ensemble d'institutions** en lien avec sa population résidant à l'étranger. Comparé avec d'autres pays méditerranéens d'émigration comme l'Algérie, la Tunisie ou l'Égypte, le degré d'encadrement des marocains à l'étranger est relativement important (CARIM 2005²).

¹ - Mghari Mohamed: Profil démographique et mobilité géographique des MRE. Haut Commissariat au Plan. 2007. p. 20

² - CARIM : Consortium for Applied Research on International Migration.

La **deuxième** dimension qui mérite d'être soulignée concerne l'attachement étroit des marocains à leur pays d'origine. Ceci peut être mesuré par la fréquence des visites au pays, les projets d'investissement économique, les projets associatifs, etc. Ces échanges constituent une base favorable en vue d'une meilleure valorisation du rôle de la migration dans le développement. Ces atouts sont, cependant, relativisés par un climat de confiance insuffisant entre les Marocains résidant à l'étranger porteurs de projet et le Maroc.

Problèmes d'intégration des MRE

Au niveau européen, et depuis quelques années, la question de « l'intégration des immigrés » préoccupe les dirigeants européens, par conséquent, c'est une question qui ne cesse d'occuper une place importante dans le débat politique au sein de l'UE.

En effet, compte tenu de la diversité des traditions constitutionnelles et des approches des États membres en matière d'intégration, et compte tenu de la faiblesse des résultats enregistrés par les politiques nationales, l'UE s'attache actuellement à développer des **approches communes** pour l'intégration des immigrés vivant sur le sol européen.

Par ailleurs, les caractéristiques que revêtirait l'intégration des MRE dans les pays d'accueil, en général, et en Espagne, en particulier mériteraient ici d'être soulignées tout en axant sur l'impact d'une réelle intégration sociale sur le « développement » des deux sociétés d'origine et d'accueil.

Pour rappel, la communauté marocaine résidant à l'étranger a presque doublé en effectif en l'espace de quinze ans, passant de 1.634.520 en 1992 à plus de 3.200.000 fin 2007. L'Europe abrite plus de 80% des Marocains à l'étranger avec **près de 650.000 en Espagne**, viennent après les pays arabes du Golfe avec 9%, puis l'Amérique du Nord avec 6%. Les Marocains sont désormais présents dans différents secteurs : commerce et industrie, éducation et enseignement supérieur, culture et sports. Parmi les nouvelles générations, certains membres occupent de hauts postes de responsabilité dans leurs pays d'accueil au niveau national, régional et local.

Selon les chiffres de l'Institut National des Statistiques espagnol (INE), l'Espagne constitue le premier pays d'accueil de l'immigration annuelle au sein de l'Union Européenne depuis 1997. De même, et selon Eurostat, l'Espagne occupe la première place de l'accroissement total du

nombres d'immigrés dans les 25 pays de l'UE durant la même année, avec 38,5% suivie de l'Italie (30,3%), de l'Allemagne (8,6%), du Royaume Uni (6,1%), du Portugal (3,7%), de la France (3,2%) et de la Belgique (2%)

Toujours selon les chiffres de l'INE, en janvier 2006, les marocains représentent en Espagne la 1^{ère} communauté étrangère avec 13,7% de l'ensemble des étrangers. L'effectif des marocains a ainsi augmenté de plus de 87 fois en l'espace de vingt ans. Cependant, l'ancienneté de la communauté marocaine en Espagne ne signifie pas pour autant son intégration.

Pour approcher certains problèmes relatifs à l'intégration des immigrés marocains, en général, et en Espagne en particulier, les conclusions issues de l'enquête que le Haut Commissariat au Plan a organisé au Maroc en 2005 sont très révélatrices à cet égard.

I- Insertion socio-économique des MRE dans les pays d'accueil

L'enquête menée par le Haut Commissariat au Plan (HCP) en 2005 et intitulée « L'insertion socio-économique » des marocains résidant à l'étranger dans les pays d'accueil » avait pour principaux objectifs,

- Appréhender le degré d'insertion des migrants et de leurs enfants en matière de **scolarisation** et de **formation professionnelle**,
- Saisir les aspects culturels et la sociabilité des migrants : **pratiques religieuses**, participation politique, syndicale et associative,
- Identifier les liens économique et social avec le pays d'accueil (investissements, visite, intention de retour..)
- Déterminer les représentations des MRE en matière de **discrimination**.

L'enquête a ciblé un échantillon de 3000 ménages et l'interview des MRE a été réalisée pendant la période transit qui concerne annuellement

les mois de juillet et août. Vu les spécificités de l'enquête, la plupart des enquêteurs étaient des cadres statisticiens.³

A côté des points relatifs au profil démographique et mobilité géographique des MRE, l'enquête a axé sur les points suivants :

- Education et formation des MRE
- Insertion des MRE dans le Marché du travail
- Liens économiques et sociaux des MRE avec le pays d'origine et d'accueil
- Insertion socio-culturelle des MRE dans les pays d'accueil

1. Situation des MRE en matière d'éducation et de formation

Si les migrants marocains aujourd'hui sont de plus en plus scolarisés, la part des « sans instruction » est sensiblement plus élevée chez les MRE de France 48,2% et **d'Espagne 25,8%** même si au niveau des pays de l'Union européenne, les MRE moins dotés scolairement sont ceux de l'Allemagne et de la Hollande. Aussi, le niveau de formation des MRE varie fortement en fonction de l'âge et de la durée de résidence dans les pays d'accueil. Les données de l'enquête montrent que plus l'âge du migrant augmente, plus le niveau d'instruction diminue. De même plus la durée de résidence du migrant est longue, plus son niveau d'instruction diminue.

D'autre part, les MRE, d'après les résultats de l'enquête, sont peu qualifiés et diplômés. Les MRE chefs de ménage qui exercent des emplois **sans qualification** sont nombreux, particulièrement dans les nouveaux pays d'immigration (**l'Espagne** et l'Italie).

Les MRE considèrent généralement qu'ils occupent des emplois en inadéquation avec leurs qualifications et diplômes. Ce problème se pose particulièrement pour les MRE exclusivement formés au Maroc. L'enquête a permis de relever que les meilleurs taux d'adéquation formation/emploi sont enregistrés par les MRE qui ont pu avoir une double formation (formation à la fois dans la société d'origine et dans la société d'accueil). En plus du problème de la non-concordance entre formation et emploi qui ne manque pas d'avoir des répercussions négatives sur l'insertion des MRE dans les pays d'accueil, l'enquête fait ressortir également que l'accès des MRE aux formations professionnelles est très limité. Pourtant, ces formations professionnelles s'avèrent vitales pour obtenir un emploi qualifié et améliorer le statut au travail.

³ - Il convient de souligner qu'en l'absence d'une base de sondage fiable et exhaustive des marocains résidant à l'étranger, la sélection d'un échantillon représentatif devient particulièrement délicat.

A ce niveau, il y a lieu de relever les différences significatives entre les pays d'accueil. Globalement, l'enquête montre que la position des chefs de ménage MRE et de leurs enfants en matière d'éducation et de formation ne favorisent pas toujours une meilleure insertion socio-économique, particulièrement dans les pays où la migration marocaine est relativement récente. Les données de l'enquête indiquent clairement l'existence d'un fort clivage entre les « nouveaux » et les « anciens » pays d'installation. **Les difficultés des MRE pour s'insérer dans les sociétés d'accueil par l'éducation et la formation paraissent plus marquées dans les nouveaux pays d'immigration, notamment l'Espagne et l'Italie.**

2- Insertion des MRE dans le marché de travail

L'interdépendance entre les marchés européens de travail et l'immigration est un fait incontestable, cependant, cette relation mécanique ne suffit pas à créer de la solidarité.

L'analyse des déterminants de l'insertion économique des MRE au marché du travail des pays d'accueil s'accroît avec l'âge jusqu'à atteindre un maximum puis commence à décliner. Autrement dit, après avoir accumulé de l'expérience et confectionné des réseaux informationnels, l'insertion économique des hommes devient plus importante. En revanche la participation des femmes au marché du travail est faiblement influencée par l'âge.

D'autre part, **le faible niveau de qualification des MRE actifs constitue un handicap à leur pleine insertion économique.** Dans l'ensemble, le degré de qualification d'un actif sur deux demeure très limité. Ceux possédant une qualification, sont dominés par la catégorie « ouvriers qualifiés ». Le reste des ouvriers qualifiés se partage entre les techniciens et les cadres.

Généralement, plus la durée de résidence augmente, plus la durée de qualification devient appréciable, et plus la part des actifs sans qualification décline notablement. Sauf que bien que la part des MRE exerçant un emploi à plein temps est sensiblement plus forte, **près de 6,0% des MRE actifs sont occupés dans des emplois atypiques mal protégés, notamment chez les femmes, avec un taux de 13 .0%.**

L'examen de l'environnement du travail a permis de déceler l'ampleur et la profondeur des **rapports différenciés auxquels sont soumis les MRE sur le marché du travail des pays d'accueil.** En plus

des nombreux obstacles qui jalonnent le parcours de leur insertion professionnelle, les MRE se heurtent à des difficultés liées à leurs conditions de travail. Ces dernières sont traversées par plusieurs insuffisances et contribuent à la fragilisation de l'insertion économique et de l'intégration sociale des MRE.

Le caractère partiel du droit à l'indemnité de chômage (seulement 25% des MRE, CM, Bénéficiaire de l'allocation de chômage), l'irrégularité de l'horaire de travail et l'obligation de recourir aux heures supplémentaires, la part non moins importante du travail sous contrat à durée déterminée, la non généralisation des prestations sociales, les pratiques xénophobes des employeurs, l'étranglement des facilités pour les pratiques culturelles, constituent les principaux problèmes auxquels sont confrontés les MRE sur le marché de travail des pays d'accueil. Si elles perdurent, ces insuffisances risquent de fragiliser l'insertion économique des MRE et d'handicaper leur intégration sociale.

Près de sept personnes sur dix (69,4%) des MRE chefs de ménage enquêtés déclarent qu'il y a des **employeurs dans les pays d'accueil qui refusent d'embaucher des marocains**, contre 20,4% qui déclarent le contraire et 10,2% qui ne se prononcent pas.

Selon les pays d'accueil, les nouveaux pays d'immigration viennent en tête avec une proportion de 76,3% des MRE chefs de ménage en Italie, **74,1% de ceux d'Espagne** suivis par ceux de la Hollande 71,5%, de France 66 ;9% et d'Allemagne 56,1%. Par ailleurs, 21,7% des MRE chefs de ménage déclarent qu'ils ont fait eux-mêmes ou quelqu'un de leur famille l'objet d'acte raciste ou xénophobe sur les lieux de travail contre 78,3% qui déclarent le contraire.

En fait, ces **écarts en termes de droits et d'accès aux services et au marché de l'emploi marginalisent les immigrés** et nuisent, par conséquent, à la cohésion sociale.

3- Liens économiques et sociaux des marocains résidant à l'étranger avec le pays d'origine et d'accueil

Les liens économiques et sociaux se trouvent influencés non seulement par les politiques migratoires, mais aussi par une série de variables observées, à la fois, au Maroc et aux pays d'accueil. En plus de l'interrélation manifeste entre le choix du Maroc comme pays d'investissement et l'intensité des visites et des intentions de la migration de retour, les rapports entre les MRE et le pays d'origine et d'accueil

résultent des aptitudes humaines et économiques, de l'intégration dans les sociétés hôtes, de l'attachement socio culturel au Maroc, des cycles de vie, des histoires migratoires, de l'accès à la nationalité étrangère, des indices d'échec ou de réussite du projet migratoire et du regroupement familial.

La conclusion centrale qui se dégage réside dans la nécessité de renforcer l'aptitude humaine et le pouvoir économique, voire politique des MRE à réussir leur double intégration, économique et sociale, dans les pays d'accueil et au Maroc. **Tout déséquilibre de cette intégration, conduisant à l'exclusion sociale des MRE aux pays d'immigration**, ou à leur déracinement ou, symétriquement, aux ghettos culturels, se solderait par des retombées négatives sur la nature de leurs rapports avec le pays d'origine et d'accueil, particulièrement en matière d'insertion sociale, d'investissement et de migration de retour.

Des facteurs économiques, sociaux et culturels déterminent l'aptitude des MRE à épargner les fonds requis et la localisation de l'investissement au Maroc ou dans les pays d'accueil. Ces facteurs sont fondamentalement liés à l'intégration des MRE dans la vie sociale, syndicale et politique aux pays d'accueil. Cette intégration favorise, à la fois, l'investissement au Maroc et dans les pays d'accueil, tout en faisant converger le maximum d'investissements vers le Maroc. **Les MRE socialement isolés dans les sociétés d'accueil, qui se considèrent en situation d'exclusion, sont partout les moins enclins à investir leurs fonds.**

A titre comparatif et parmi les pays de l'Union européenne (Hollande, Allemagne, Italie, Belgique et France) **l'Espagne** est le pays dont les MRE ont réalisé le taux le plus bas d'investissements dans leur pays d'origine, soit 30,6% et le plus grand taux des **projets** d'investissement 71,3% contre 25,0% et 28,0% respectivement dans le pays d'accueil. Par contre, en France, le plus grand taux est atteint, aussi bien en termes d'investissements réalisés (50,8%) que de projets d'investissement en cours (53,9%)

Par ailleurs, les **intentions de la migration de retour**, tout comme la fréquence des visites au Maroc, **augmentent à mesure que s'intensifient l'exclusion vécue au pays d'accueil**, l'attachement à la culture du pays d'origine et le sentiment d'appartenance au Maroc.

En fait, la migration de retour tente essentiellement les MRE des groupes socioprofessionnels en bas de l'échelle sociale, ayant été peu ou

prou scolarisés, plutôt exclus dans les sociétés d'accueil. Tout se passe comme si la pérennisation de la migration est tributaire des cursus requis pour la compétitivité et l'intégration économique et sociale dans les pays d'accueil.

4- L'insertion socioculturelle des MRE dans les pays d'accueil

L'insertion socioculturelle des MRE dans les pays d'accueil est appréhendée à travers les formes d'appartenance au pays d'origine et aux pays d'accueil, le dilemme de l'insertion/exclusion des immigrés marocains face au racisme professionnel et socioculturel dans les pays d'accueil, les formes de participation des immigrés marocains dans la vie publique des pays d'accueil et les facilités accordées en matière de pratiques religieuses.

- Le sentiment d'inclusion/exclusion dans le pays d'accueil :

Selon les pays, les proportions les plus élevées des enquêtés se considérant comme étant « intégré » se situent en Angleterre, 90%. En revanche, **les proportions les moins élevés se situent en Espagne (51,3%)** et en Italie 55%, alors qu'en France 6% seulement se considèrent comme étant exclus, ce qui constitue le taux le plus bas par rapport à d'autres pays.

- Le racisme dans le monde professionnel :

Comme l'immigration est souvent focalisée sur la recherche d'un emploi à partir duquel les migrants changent leur mode de vie, l'une des questions centrales qui peuvent nous renseigner sur la présence du racisme est celle consacrée à **l'accès au travail**.

Selon le pays de résidence actuelle, les pourcentages les plus élevés des enquêtés ayant déclaré que, dans leur pays d'immigration il y a des employeurs qui refusent d'embaucher des marocains, se situent en Italie (76,3%), en **Espagne (74,1%)** puis en Hollande (71,5%)

-Pratiques religieuses et appartenances communautaires des immigrés marocains :

D'un point de vue général, les immigrés enquêtés déclarent jouir de leurs droits en matière de liberté d'exercice des pratiques religieuses. En fait 75,1% parmi eux déclarent bénéficier des facilités pour pratiquer leur religion, 22,3% disent le contraire.

Selon les pays d'accueil, les taux les plus élevés des enquêtés ayant déclaré jouir de facilités pour pratiquer leur religion se trouve parmi les immigrés dont le pays d'accueil est l'Angleterre (90%), puis en Hollande (83,6%) et en Belgique (77,8%). Par contre en Italie (71,5%) comme en **Espagne (72,4%)**, on enregistre les proportions les moins importantes en matière de tolérance religieuse vis-à-vis des immigrés marocains.

A ces différentes difficultés de l'intégration des MRE dans les pays d'accueil, le Maroc a élaboré une nouvelle politique nationale dans le cadre du Plan national pour la promotion de ses citoyens résidant à l'étranger.

Il convient de rappeler, à ce niveau, que l'intégration est un processus dynamique de compromis réciproques entre les immigrants et les résidents des pays d'accueil. Ainsi, s'il incombe aux immigrés de respecter les valeurs fondamentales des pays hôtes, ils ont, en contrepartie, droit à ce que leurs cultures et leurs traditions soient reconnues et prises en considération dans la société d'accueil.

Plan national préliminaire pour la promotion des citoyens marocains résidant à l'étranger (2008-2012)

Ce plan, qui est préparé par le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger en coordination avec le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération et la Fondation Hassan II pour les MRE et qui a été approuvé et validé le 5 février 2008 par la Commission gouvernementale mixte chargée des questions des MRE conçoit la préparation et la mise en exécution d'une **nouvelle politique nationale** dans le cadre d'une méthodologie participative.

Vu que l'éducation est un élément clé de réussite de la politique d'intégration, la stratégie élaborée par le ministère chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger s'articule autour de quatre principaux volets⁴.

- Le premier concerne le **renforcement de l'enseignement de la langue arabe** dont l'objectif fixé est de faire bénéficier à l'horizon 2012 de cet enseignement 120.000 enfants au lieu des 60.000 actuellement.

⁴ - «La communauté marocaine résidant à l'étranger doit être considérée comme la **17ème région de notre pays**» déclare le ministre délégué chargé des MRE lors de la présentation du plan d'action 2008-2012.

- Le second se réfère au **renforcement de l'encadrement religieux** et ce afin que l'enseignement de la religion se fasse dans le respect des valeurs et de la culture islamique.
- Le troisième volet se rapporte à la **création d'espaces culturels**, en partenariat avec les pays d'accueil .
- Quant au dernier volet, il consiste en l'élargissement de la carte de **représentation consulaire** marocaine et le développement de l'administration électronique.

S'agissant du renforcement de la coordination et de la gestion commune des questions relatives aux MRE, l'élargissement de la Commission gouvernementale mixte figure parmi les priorités. Celle-ci tiendra des réunions régulières sous la présidence du Premier ministre. Signalons l'implication de l'approche « communauté marocaine résidant à l'étranger » dans les différentes politiques ministérielles ainsi que les programmes sectoriels et les procédures administratives et organisationnelles nationales.

Une autre nouveauté, dans le cadre du Plan national, réside dans la création de comités techniques centraux bilatéraux ou multilatéraux qui incluent le ministère chargé des MRE, le ministère des Affaires étrangères, la Fondation Hassan II des MRE et les directions et les institutions impliquées dans les questions des MRE.

Par ailleurs, les organisations non gouvernementales (ONG) répondent aussi aux questions des MRE par le biais de la proximité, ainsi des dizaines d'ONG voient le jour, elles vont du caritatif au projet plus élaboré comme ceux menés par « Immigration, démocratie et développement », ou l'association Immigration et régionalisation, qui sont toutes les deux des associations franco-marocaines qui tentent de répondre, relativement, à certains problèmes de la communauté marocaine résidant à l'étranger mais surtout dans leur pays d'origine, notamment au niveau local.

Néanmoins, un grand nombre de questions interpellent aujourd'hui les insuffisances des politiques d'intégration qui ne doivent donc pas

seulement s'attacher à apporter des réponses ponctuelles et limitées aux divers dysfonctionnements, mais permettre de traiter les causes profondes de l'insuffisante intégration des immigrants.

De là, l'accès des immigrants aux institutions et aux biens et services publics et privés, sur un pied d'égalité avec les ressortissants nationaux et en l'absence de toute discrimination, est une condition essentielle à une meilleure intégration.

Perspectives pour une meilleure intégration

Un grand nombre de mesures favorisent une meilleure intégration des marocains résidant à l'étranger, notamment l'accompagnement scolaire, les ELCO (enseignements de langues et cultures d'origines, prévus par plusieurs accords bilatéraux), la prise en compte de la situation des familles, la lutte contre les discriminations dans la vie quotidienne... etc

Néanmoins, pour commencer, il s'agit principalement d'observer attentivement les droits de l'Homme et les libertés fondamentales en les traduisant dans une politique d'intégration des immigrants dans la société d'accueil qui ferait face à l'opinion répandue dans les pays hôtes qui considère l'immigration comme une menace sérieuse qui plane sur leurs identités et leurs valeurs. De là, l'action publique doit se fixer comme objectif principal l'invention de mécanismes sociaux et culturels d'intégration en s'appuyant sur la multiplication des réseaux d'information et d'échanges, qui permettront de constituer un tissu social continu et de favoriser le développement, en prenant compte de la diversité culturelle et des spécificités propres aux différents groupes sociaux.

La gestion bilatérale des flux migratoires étant souvent stérile, car se posant davantage en terme de rapports de force, **une approche multilatérale** de la gestion des flux migratoires serait vraisemblablement plus bénéfique pour aider les immigrants à se sentir intégrés.

Chômage et discrimination, versus bonne intégration

Le processus d'intégration fait intervenir un nombre important de facteurs qui vont de la motivation des immigrants au contexte socio-économique de la société d'accueil. L'emploi, reste, certes, un élément incontournable dans le processus d'intégration car l'intégration sociale et politique passe par l'intégration économique. L'intégration des immigrants

dans le marché du travail demeure un défi majeur des politiques nationales d'intégration, la plupart des immigrés se sentent effectivement marginalisés et défavorisés en ce qui concerne l'embauche et s'estiment victimes de pratiques discriminatoires fondées sur la race, la religion, l'origine... etc.

Néanmoins, plusieurs études montrent que le taux de chômage chez les immigrés est souvent plus élevé que chez les nationaux. Ainsi, selon une étude de la Commission européenne, les immigrants, et plus particulièrement les jeunes immigrés, ont des résultats défavorables et disproportionnés en ce qui concerne les taux d'emploi, les taux de chômage, les salaires ou les emplois correspondant aux qualifications .

La discrimination est le sujet qui compromet le plus l'intégration des immigrés en Europe. Elle conduit inéluctablement au repli des groupes qui en sont victimes. En outre, elle peut favoriser la constitution de groupes sociaux vivant dans un état de rupture avec le reste de l'environnement social. Le cas de l'immigration clandestine est assez significatif qui face au durcissement généralisé des politiques migratoires, elle connaît une recrudescence dans la plupart des pays développés et devient une préoccupation majeure.

De la prise en compte de ces considérations, l'intégration de la communauté marocaine dans les pays d'accueil, en sortirait certainement renforcée.

Références bibliographiques

- Abdelkrim Belguendouz (2008) : « Plaidoyer pour les citoyens marocains à l'étranger, un combat pour les droits humains ».
- Abdelkrim Belguendouz (2003) : Marocains des ailleurs et marocains de l'Intérieur. Imprimerie Beni Snassen. Salé.
- Anne –Marie Gaillard, (1997) : Assimilation,insertion, intégration : un état des connaissances . in Hommes et migrations, n°. 1209, septembre-octobre, pp. 119-130
- Atlas de la inmigración marroquí en España, 2004. Taller de Estudios internacionales mediterráneos. UAM.
- Eurostat,2000 : Statistiques euroméditerranéennes. Bisannuel.
- Fondation Hassan II pour les marocains résidant à l'étranger,2005 : « Marocains de l'extérieur et développement : pour une nouvelle dynamique de l'investissement »
- Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, 2009 : Remises d'épargne des migrants Expériences et perspectives.. Rima Pub
- Fondation Roi Baudoin,2009 : Belgo-Marocains des deux rives. Une évolution multiple en évolution.
- Hamid Kaddouri, 2008 : L'Union Européenne entre européanisation et démocratisation par le bas : le rôle de la société civile. PDF
- Haut Commissariat au Plan, 2007 : les marocains résidant à l'étranger. Centre d'études et de recherches démographiques (CERED)
- MED. 2007 : El año 2006 en el espacio mediterráneo; IEMED. CIDOB
- Mohamed Khachani, (2004) : Les Marocains d'ailleurs. La question migratoire à l'épreuve du Partenariat Euro-Marocain. Imp. Al Karama
- Mohamed Khachani et Mohamed Mghari, 2009 : L'immigration marocaine en Espagne. CARIM (PDF)